

Image not found or type unknown



## Garde classique sans jugement

Par **Maloflomé**, le 11/06/2023 à 21:41

Bonjour

Depuis le départ de mon ex concubin quand notre fille avait 8 mois elle en a 3 ans a présent

Nous avons optez pour 1 WE sur deux

Cela dit là il me demande la petite du 28 août au 8 septembre

En pleine rentrée scolaire

Il prétecte que de part son métier ils ont beaucoup de travail. L'été

Moi suis aide soignante c'est pareil

Par **Pierrepauljean**, le 11/06/2023 à 21:57

bonjour

quelle est votre question juridique ?

Par **Maloflomé**, le 11/06/2023 à 22:06

Oups oui

Ma question est a t'il le droit de la prendre en vacances du 28 août au 8 septembre

Sachant qu'elle rentre en maternelle et qu'il habite à 35 km?

Par **Visiteur**, le 11/06/2023 à 22:15

Bonjour,

L'instruction est obligatoire. Il ne peut pas la faire rater sa rentrée scolaire.

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/instruction-obligatoire>

Vous devriez saisir le JAF pour statuer sans doute possible les droits et devoirs des 2 parents.

Par **Maloflomé**, le **11/06/2023** à **22:17**

Il ne compte pas lui faire rater je pense

Je crois qu'il l'emmènerai chaque jour de sa garde mais sa me semble traumatique pour la puce

Par **Visiteur**, le **11/06/2023** à **22:33**

traumatique ? sérieusement ? d'aller à l'école accompagnée par son père ?????

Vous n'avez pas d'argument juridique pour refuser.

Malheureusement, vous n'aurez pas le jugement du JAF assez rapidement.

Par **Maloflomé**, le **11/06/2023** à **22:41**

J'avoue

Traumatique est un peu fort

Ce que je voulais dire c'est surtout que c'est moi qui l'a gère le plus souvent alors comme la rentrée est importante je pensais pas qu'il était possible de la prendre en vacances en même temps

Cela dit je n'ai rien. Contre le fait qu'il soit la le jour de la rentrée ,ou a ses sortie sportive etc

Par **Visiteur**, le **11/06/2023** à **23:29**

Vous faites erreur. Il aurait fallu saisir le JAF bien plus tôt.

Sans jugement le père a autant de droits que vous de s'occuper de sa fille sur cette période, que ce soit pendant des vacances ou la semaine de rentrée.

Par **Maloflomé**, le **12/06/2023** à **12:43**

Merci pour vos réponses

Je comprend bien  
Bonne journee

Par **Maloflomé**, le **12/06/2023** à **13:00**

Merci pour vos réponses  
Je comprend bien  
Bonne journee